

CEREMONIE DE POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DE L'AGENCE REGIONALE NOUVELLE PSP COTE D'IVOIRE DE BOUAKE



Photo de famille cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre

BILAN SEMESTRIEL DES ACTIVITES DE LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT AU NIVEAU DECENTRALISE



Photo de famille de l'atelier bilan semestriel

A LA UNE

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DE L'AGENCE
REGIONALE NOUVELLE PSP COTE D'IVOIRE
DE BOUAKE P-2

ACCORD PARFAIT ENTRE LE MINISTERE
DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE,
LES CLINIQUES PRIVEES ET
LES ASSUREURS P-3

ACTIVITES DU SECTEUR

ATELIER DE FORMATION DES
PHARMACIENS DE REGIONS SUR LA
BONNE GOUVERNANCE P-4

REVISION DU RECUEIL DES
PROTOCOLES THERAPEUTIQUES
NATIONAUX DES PATHOLOGIES
(édition 2013) P-5

ACTIVITES DU PNDAP

ATELIER DE RESTITUTION DES
RESULTATS PRELIMINAIRES DE
L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU
PNCSA (2016-2020) P-6

BILAN SEMESTRIEL DES ACTIVITES DE
LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT AU
NIVEAU DECENTRALISE P-7

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DE L'AGENCE REGIONALE NOUVELLE PSP COTE D'IVOIRE DE BOUAKE

La Nouvelle PSP Côte d'Ivoire a procédé le mercredi 25 juillet 2018, à la cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre de son Agence Régionale de Bouaké.

Cette cérémonie qui a été présidée par Dr AKA AOUELE Eugène, Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, a enregistré la présence des principaux partenaires techniques et financiers du projet : Dr Koné Mamadou, Coordonnateur du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) Santé, Mme Mulet-Marage, représentant l'Agence Française de Développement (AFD), Mr Bamba, Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (FED) et Mr Hugon, représentant de l'Agence Française d'Expertise Technique Internationale.

L'ensemble des autorités administratives, religieuses et coutumières de Bouaké étaient également présent à cette cérémonie.

L'ouverture de l'Agence Régionale de Bouaké s'inscrit dans le cadre du projet de déconcentration de la Nouvelle PSP Côte d'Ivoire à travers le développement d'un service de proximité. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'accessibilité géographique aux produits de santé en se rapprochant des établissements sanitaires publics, clients de la

Nouvelle PSP Côte d'Ivoire et d'assurer ainsi un meilleur encadrement et une meilleure prise en charge de leurs besoins.

L'Agence régionale desservira une zone représentant plus de 38% de la population ivoirienne. D'un coût global de 6,338 milliards FCFA, le projet a bénéficié de l'appui de l'AFD, du Fonds Mondial, de la Délégation de l'Union Européenne.

L'occasion était donc propice pour Pr YAPI Ange Désiré, Directeur Général de la Nouvelle PSP-CI, de faire dans son allocution l'historique du projet et de remercier toutes les parties prenantes notamment le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et les partenaires du projet. Il a partagé également au-delà de Bouaké, les perspectives de déconcentration de la Nouvelle PSP Côte d'Ivoire.

Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique s'est réjoui des avancées notables de la centrale d'achat et l'a encouragée à poursuivre sur cette voie.

Source : Nouvelle PSP



Photo de la pose de la 1^{ère} pierre de l'agence NPSB Bouaké

ACCORD PARFAIT ENTRE LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE, LES CLINIQUES PRIVEES, LES MEDECINS PRIVES ET LES ASSUREURS

La salle de conférences du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a abrité le 10 Août 2018 une rencontre quadripartite entre le Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, les tiers payants, les assureurs et les cliniques privées. Cette rencontre a porté sur la mesure d'application des barèmes des honoraires et des actes médicaux pratiqués dans les établissements sanitaires privés depuis le 1er juillet 2018 et qui faisait l'objet d'une suspension de la part de la tutelle.

Cet échange entre les différents acteurs à savoir les organisations professionnelles (l'Association des Cliniques Privées de Côte d'Ivoire (ACPCI), Syndicat National des Médecins Privés de Côte d'Ivoire (SNMPCI) et l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI) a abouti à une entente commune portant sur la suspension effective de la mesure d'application des barèmes des honoraires et des actes médicaux

pratiqués dans les établissements sanitaires privés par le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr AKA AOUELE.

Source : SERCOM MSHP



Dr AKA AOUELE
Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique



Photo des participants à la réunion

ATELIER DE FORMATION DES PHARMACIENS DE REGIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) a organisé ce 31 juillet 2018 à Abidjan, à travers le Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP) et avec l'appui de IHSC-TA, le renforcement des capacités des acteurs sur la bonne Gouvernance, le leadership et le management de la Chaîne d'approvisionnement.

Comme résultats attendus à l'issue de la formation, les apprenants devaient être capables de :

- Connaître les notions générales de la chaîne d'approvisionnement et ses fonctions principales ;
- Maitriser le concept de la gouvernance en matière de santé et les principes fondamentaux ;
- Conduire une analyse de programme en matière de bonne gouvernance ;
- Faire le lien entre la bonne gouvernance en matière de la chaîne d'approvisionnement et les résultats des programmes de santé.

Au cours de l'atelier les participants ont été instruits par Dr Koné Dahafolo (PNDAP) sur les



La table de séance de l'atelier de formation

notions de la Chaîne d'Approvisionnement des produits de santé (Module I); ensuite, Mr Kouï Ignace (consultant national) a entretenu les Pharmaciens de régions sur la Gouvernance et le leadership par la présentation de cas pratiques (Module II). Enfin, la Bonne Gouvernance des médicaments (Module III) a été animé par Dr Kanhon Serge de IHSC-TA.

Source : PNDAP



Vue des participants à l'atelier de formation

REVISION DU RECUEIL DES PROTOCOLES THERAPEUTIQUES NATIONAUX DES PATHOLOGIES (édition 2013)

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan MUSKOKA 2018, le Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP), avec le soutien financier de l'OMS se propose de procéder à la révision du Recueil des Protocoles Thérapeutiques Nationaux des pathologies (RPTN) édition 2013.

Cette révision répond au souci d'actualiser les données disponibles en matière de protocoles thérapeutiques.

INTÉRÊT

Le Recueil des Protocoles Thérapeutiques Nationaux des pathologies (RPTN) est un guide pratique d'aide à la prescription et à la dispensation rationnelle des médicaments mis à la disposition des professionnels de la santé.

Cinq (05) années plus tard, au regard de l'élaboration de nouvelles directives et de l'évolution des pathologies, une actualisation du recueil des protocoles thérapeutiques s'imposait.

C'est ainsi que l'organisation d'un cadre de **concertation portant sur la révision du Recueil des Protocoles Thérapeutiques Nationaux des Pathologies (RPTN)** a été adopté avec les objectifs spécifiques suivants :

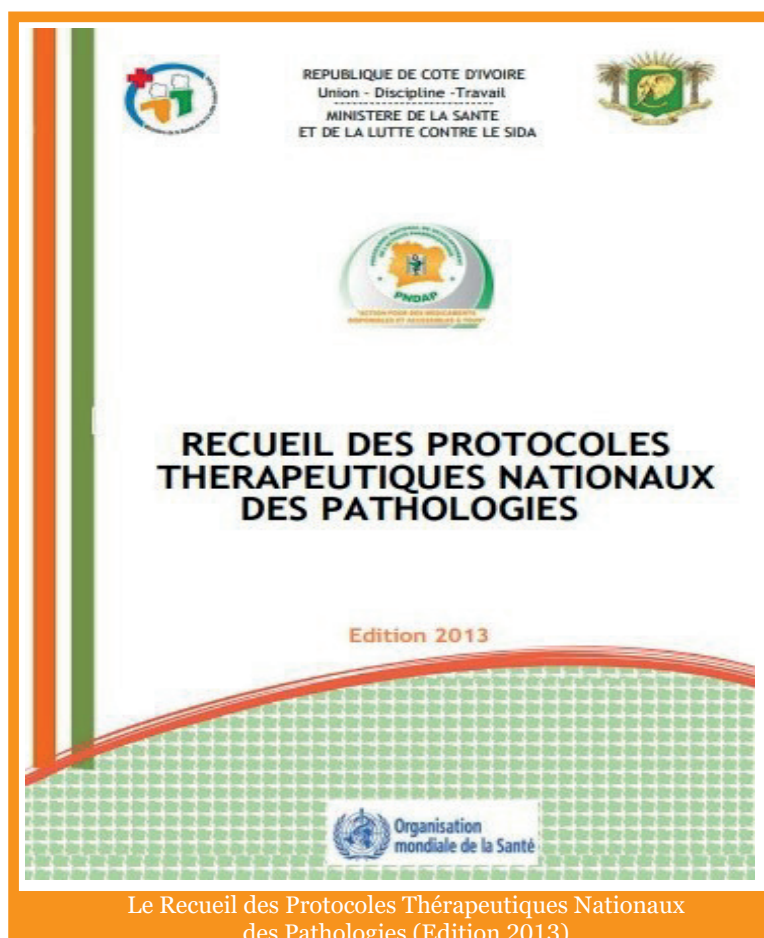
- Collecter et actualiser les données disponibles en matière de protocoles thérapeutiques ;
- Elaborer et valider le projet du recueil révisé des protocoles thérapeutiques nationaux ;
- Editer et imprimer en 200 exemplaires le recueil révisé des protocoles thérapeutiques nationaux.

Ce cadre a rassemblé la Direction de la pharmacie, du médicament et des laboratoires (DPML), la centrale d'achat (Nouvelle PSP CI), les Instituts Nationaux de Santé (INSP, INHP) les Programmes Nationaux de Santé concernés et le PNDAP.

Suite à la première réunion de concertation sur la révision du RPTN, les recommandations suivantes ont été faites :

- Pour la DGS : Elaborer une Note d'information et de sensibilisation pour la mise à la disposition des directives nationales des Programmes.
- Pour le (PNDAP): Mobiliser des ressources financières additionnelles pour l'impression d'un plus grand nombre de RPTN.

Source : PNDAP



ATELIER DE RESTITUTION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DE L'EVALUATION A MI-PAROURS DU PNSCA (2016-2020)

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020 se propose de « **Renforcer la disponibilité de l'offre de services de santé de qualité dans toutes les régions pour une prise en charge adéquate et optimale des populations** ».

C'est à ce titre que le Plan National Stratégique de la Chaîne d'Approvisionnement (PNSCA) 2016-2020 a été élaboré et a pour objectif de « **rendre disponible les produits pharmaceutiques, les produits sanguins, les vaccins, et autres intrants stratégiques de qualité dans toutes les structures sanitaires** ».

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du plan en 2018, une revue du plan a été initiée auprès des structures parties prenantes du PNSCA de mai à juin 2018 afin d'apprécier le niveau de réalisation des activités.

C'est dans cette optique qu'un atelier de présentation des résultats préliminaires de cette revue a été organisé du 10 au 12 juillet 2018 à Dabou.

Etaient conviés les structures suivantes : DGS, DSC, MEF PNDAP, PNSSU-SAJ, PNSME, DPML DIEM et les partenaires suivants : UNICEF, UCP SWEDD, EXPERTISE FRANCE, ARIEL GLASER, IHSC-TA, USAID/PEPFAR, UNFPA.

Objectif général

Présenter le pré-rapport de la revue à mi-parcours du PNSCA et valider les recommandations sur les évolutions à apporter au PNSCA ainsi que sur la priorisation et l'accélération des activités du PNSCA 2016-2020.

Objectifs spécifiques

- Présenter le pré-rapport de l'évaluation à mi-parcours du PNSCA 2016-2020 aux principaux acteurs du PNSCA;
- Intégrer les observations des acteurs dans le pré rapport;
- Valider les recommandations sur les bonnes pratiques d'un plan stratégique;
- Valider les activités à rajouter, à prioriser et à renforcer pour répondre aux faiblesses de la chaîne d'approvisionnement.

Principales recommandations

Les principales recommandations de cet atelier sont:

- En matière de priorisation du PNSCA, renforcer le rôle du PNSCA comme référence pour l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement ainsi que pour le Ministère de la Santé ;
- En matière de recherche de financement, développer une stratégie de recherche de financement ;
- Dans la mise en œuvre du plan, anticiper le calendrier de déclinaison du PNSCA en plan opérationnel annuel pour le finaliser avant T3 de l'année précédente.

Prochaines étapes

Dans les prochaines étapes, il s'agira d'abord de valider l'ensemble des recommandations formulées pendant l'atelier et de finaliser le rapport de l'atelier.

Après cette étape de revue du PNSCA, interviendra la révision du plan avec son cadre de performance afin d'aboutir à la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer auprès des bailleurs et de l'Etat.

Source : PNDAP



Photo de famille des participants à l'atelier

BILAN SEMESTRIEL DES ACTIVITES DE LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT AU NIVEAU DECENTRALISE

L'atelier semestriel bilan des activités de la chaîne d'approvisionnement au niveau décentralisé et au niveau des Instituts Nationaux de Santé (INS), placé sous la présidence de la Direction Générale de la Santé (DGS), s'est déroulé du 02 au 03 août 2018 à l'hôtel Rose Blanche –Abidjan.

Le Professeur DAGNAN Simplicie, Directeur Général de la Santé a remercié les acteurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement ainsi que les partenaires notamment USAID, UNFPA pour leur appui au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP).

Ensuite, il a situé l'intérêt de cette activité en ce sens que le médicament constitue un pilier important dans l'amélioration de la santé de la population.

Par ailleurs, pendant son propos, le DGS a insisté sur quelques points de la politique de santé chers au Dr AKA AOUELE, Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il s'agit notamment de :

- La protection mère-enfant pour faire reculer la mortalité ;
- Les audits en cas de décès d'une mère ;
- Le développement d'une politique de proximité en matière de médicament.

Enfin, le DGS a déclaré qu'une vérification du niveau d'atteinte des indicateurs contenus dans la feuille de route remise aux Directeurs régionaux et départementaux commencera dans quelques semaines et qu'avant la fin du mois de décembre, tous les indicateurs de performance devront atteindre leurs cibles projetées.

Les participants ont échangé sur plusieurs thématiques à savoir :

- Etat de mise en œuvre des recommandations de l'atelier bilan précédent ;
- Bilan de la performance des activités de la chaîne d'approvisionnement au niveau décentralisé et au niveau des INS pour le semestre S1 2018 ;
- Evaluation du niveau d'appropriation et d'utilisation du canevas amendé par les acteurs ;
- Perspectives de renforcement des acteurs et d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement ;
- Intervention de IHSC-TA sur ses appuis;
- Echanges entre les acteurs, les Programmes Nationaux de Santé et les Directions Centrales.



Vue des participants à l'atelier

Principales recommandations

Les principales recommandations de cette activité sont :

- A l'attention des DRSH : fédérer les ressources financières au niveau des régions pour la réalisation des supervisions ;
- A l'attention de IHSC-TA : coacher les gestionnaires des sites clients directs NPSP à l'exploitation du fichier CNCAM sur les états de stock pour la prise de décision ;
- A l'attention du PNDAP : améliorer la collaboration entre les Pharmaciens de région et les Pharmaciens grand-compte de la NPSP pour le suivi des performances des sites clients de chaque région ;
- A l'attention de la DGS : renforcer les capacités de coordination des pharmaciens de région dans le cadre de la mise en œuvre du système d'alerte précoce.

Prochaines étapes

Les prochaines étapes immédiates :

- Consolidation de la fiche de poste des coordonnateurs régionaux de la chaîne d'approvisionnement.
- Elaboration et transmission de la cartographie des appuis en région en lien avec les missions décrites dans la fiche de poste des Coordindateurs Régionaux de la chaîne d'approvisionnement

Source : PNDAP



Prof DAGNAN Simplicie, Directeur Général de la Santé, président de la table de séance



ciplharm

Au service des gens et des communautés

1^{ER} PÔLE DE PRODUCTION PHARMACEUTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE



NOTRE MISSION :

Assurer la sécurité sanitaire par la production de médicaments essentiels en quantité et qualité à des prix abordables.



Route de Bonoumin
Les deux plateaux



B.P. 226 Cidex 1
Abidjan 06



(225) 22 43 03 94 /
22 43 19 77 /
22 40 60 05



(225) 22 43 22 87



: cipharm@cipharm.ci

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)

Siège Social:

Abidjan, Riviera Bonoumin Rue 189

Tel.: 22 49 71 10

18 BP 2685 Abidjan 18

E-mail: pndap_ci@yahoo.fr

Site Web: www.pndap-ci.org

Directeur de publication :

Dr YAYO S. P. Olivier,
Directeur coordonnateur

Rédacteur en chef :

Dr KONE Dahafolo,
Chargé d'études, chargé
de la communication, Relations
Extérieures, Formation

Equipe de rédaction :

Service communication, Relations
Extérieures, Formation (CREF):
-**M. BEBO DELLOTOH Augustin**
-**Dr MOURAD Hanna**
-**Dr GBAMBLE LOU Gonzié**
-**MEA Yannick**
-**N'GUESSAN Amos**

Equipe Associée

-**Dr HODJO Danielle**
-**Dr DJOROU Fulgence**
-**Dr ADOU Marie Appoline**
-**Dr COULIBALY Kagnonon**

Avec la collaboration de : Impression
Group

Siège social : Zone 4

Tel.: 21 25 62 62 / 09 57 26 81 / 54
52 26 28

Adresse 26 B.P 588 Abidjan 26

Imprimeur : Impression Group

Nombre d'exemplaire : 10 000

**IMPRESSI
GROUP**